MAC Acteur PRAP IBC

— Recyclage PRAP secteur Industrie BTP Commerce et activités de bureau

FORMATION

Certifiante

— **7 heures**

soit 1 jour de formation

Objectif

Mettre à jour ses compétences d'Acteur PRAP IBC afin de conserver sa certification et redynamiser la démarche de prévention de son entreprise.

RISQUES PHYSIQUES

Modalité pédagogique — PRÉSENTIEL

— EN RÉSUMÉ

La formation "MAC Acteur PRAP IBC" permet de réactiver les compétences des salariés formés Acteur PRAP IBC et de re-dynamiser la démarche de prévention. Elle se base sur le retour d'expérience de chaque stagiaire, afin d'optimiser les pratiques et de se mettre à jour sur les méthodes et outils d'analyse de situations de travail.

Le recyclage Acteur PRAP IBC est obligatoire tous les 24 mois pour que le certificat reste valide.

— COMPÉTENCES VISÉES

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise et à sa prévention.

— PÉDAGOGIE

Recueil des attentes pré-formation. Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques et jeux de rôles. Applications concrètes et retours d'expérience.

70% pratique 30% théorique.

Référence — **P101R**

PRÉREQUIS

Titulaire d'un certificat d'Acteur PRAP IBC.

PUBLIC

Acteurs PRAP IBC.

ORGANISATION

De 4 à 10 stagiaires.

INTERVENANTS

Formateurs spécialisés dans le secteur IBC certifiés par l'INRS.

ÉVALUATION

Renouvellement du certificat d'Acteur PRAP IBC de l'assurance maladie Risques professionnels et l'INRS à l'issue de la formation, sous réserve de réussite aux épreuves certificatives. Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation. Évaluation à chaud et à froid. Certificat valable pendant 2 ans.

Le programme

1 Poursuivre sa participation à la démarche de prévention

- Faire le point sur les avancées individuelles et collectives.
- Réactiver son potentiel d'action.
- Agir en collaboration avec les autres acteurs.

2 Poursuivre l'évaluation de ses risques professionnels

- Perfectionner ses techniques de prise de hauteur pour observer son travail.
- Revoir les limites du corps humain.
- Poursuivre le repérage des facteurs de chutes, d'accidents de manutention et de TMS.
- Partager ses repérages de situations de travail à risque.
- Partager ses analyses de contraintes physiques, mentales et émotionnelles.
- Revoir les outils de recherche d'améliorations préventives.

3 Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles

- Revoir les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Perfectionner les manutentions protectrices adaptées à son secteur d'activité.
- Refaire le point sur l'utilisation des aides techniques préventives.